

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3146>

# Déclaration au Conseil d'Administration du CNRS, le 18 juin 2021

- ACTIVITE AU CNRS - INSTANCES NATIONALES CNRS - CONSEIL D'ADMINISTRATION -

Date de mise en ligne : vendredi 18 juin 2021

---

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

---

## Déclaration au Conseil d'Administration du CNRS, le 18 juin 2021

Le Grand Accélérateur National d'Ions Lourds (GANIL), labellisé TGIR, est piloté par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA). Il est installé à Caen en Normandie depuis les années 80. Cet équipement unique en France est une référence mondiale dans le domaine de la physique nucléaire. Il est mis en oeuvre par et pour les chercheurs avec le soutien de personnels techniques dont le professionnalisme et l'expertise sont reconnus sur les plans local et international. Sans leur implication le GANIL ne pourrait fonctionner et rester un laboratoire d'excellence. Les investissements publics de l'Etat et des collectivités ont été considérables depuis la création du GANIL.

Depuis un dizaine d'année, le nombre de personnel technique a fortement baissé, notamment du côté CNRS avec la perte de 20 ETP. Des investissements lourds pour maintenir l'excellence scientifique de cette installation ont été effectués depuis sa mise en service en 1983. En 2019, le GANIL a mis en exploitation l'installation SPIRAL2 dotée d'un accélérateur linéaire dans l'objectif de fournir les faisceaux les plus intenses au monde, en constituant notamment une source intense de neutrons destinés aussi bien à la recherche fondamentale qu'aux applications industrielles et médicales. Cela s'est fait sans personnel supplémentaire. De plus, le personnel doit faire face aussi à l'exploitation et au maintien des équipements d'origine. En 2019 la Cour des Comptes dans son rapport « Le Pilotage et le Financement des Très Grandes Infrastructures de Recherche » dénonce le manque de personnel pour mener à bien ses missions, en 2017 la section 01 du Comité National de la Recherche Scientifique considère la baisse constante des effectifs très préoccupante.

Depuis le 2 juin 2021, les personnels du GANIL sont massivement en grève pour demander des embauches de personnels techniques. Ils réclament un plan pluriannuel d'embauche pour retrouver le niveau de 2011 (soit 120 ingénieurs et techniciens au CNRS). Au 31/12/2021 les personnels CNRS seront une centaine. Le CNRS et le CEA ont ouvert des négociations avec les organisations syndicales représentatives au GANIL. Le CNRS propose de stabiliser l'emploi CNRS au niveau du 31/12/2021 et octroie deux postes pour fin 2022 au mieux. Les organisations syndicales refusent cette proposition et demandent un engagement écrit pour un plan pluriannuel d'embauche de personnel CNRS et CEA. Le CNRS et le CEA font la sourde oreille.

Depuis 10 ans, le CNRS ne dote plus ce laboratoire de recherche d'exception des ressources humaines nécessaires au plein exercice de ses capacités, obérant de ce fait son développement et son rayonnement international. Notons que sur la même période l'effectif d'une autre TGIR, l'ESRF (l'un des plus importants synchrotrons au monde basé à Grenoble) est passé de 610 à 680 ETP, montrant ainsi que la baisse des effectifs permanents n'est pas une fatalité.

Monsieur le Président Directeur Général, nous vous demandons de réagir à cet appel de stress des agents du GANIL et de répondre aux demandes des personnels forts inquiets pour l'avenir du GANIL. Le CNRS souhaite-t-il toujours soutenir la TGIR GANIL et faire en sorte qu'elle remplisse pleinement ses missions et objectifs scientifiques ?

Nous demandons à la Ministre de l'enseignement supérieur et la recherche et au ministère du budget de s'engager sur un plan pluriannuel de recrutement de personnels techniques au-delà de 2022 au GANIL. Nous demandons au PDG du CNRS de soutenir cette demande auprès de la Ministre de tutelle et du gouvernement.